Montberon infos

7 ↘ DÉCEMBRE 2016

Informations municipales ..... 3 → 6
Vie quotidienne ..... 7 → 9
Vie associative ..... 10 → 21
Social 22
Enfance/Jeunesse ..... 23 → 25
Conseils municipaux 26
État civil 27
Agenda 28

Edito

Ce qui compte
ne peut pas toujours être compté,
et ce qui peut être compté
ne compte pas forcément.
Albert Einstein, *Sagesse*

Mesdames, Messieurs,

Pour ce dernier édito de l'année, je souhaite m'adresser sous forme d'hommage et de remerciements, et au nom de tous les Montberonnais, aux bénévoles de nos associations, de notre bibliothèque, ainsi qu'à Jeanine, qui se reconnaîtra… M'adresser tout simplement aux personnes qui, souvent dans l'ombre, contribuent grandement au bon déroulement des diverses manifestations de notre village, et par là même, à notre qualité de vie :
« Une année s'achève… Et je me trouve une fois de plus devant l'évidence : vous avez, toutes et tous, été d'un grand secours à notre commune, comme à votre habitude.
Quels que soient l'initiative prise ou l'évènement naissant, vous répondez présents ! Sans vous, aucune des manifestations que nous avons organisées n'aurait été possible…
Vous êtes derrière les barrières de sécurité, vous êtes derrière le bar, vous êtes derrière le papier crépon, les cartons, les affiches. Vous êtes aussi derrière le balai, lorsqu'il faut tout remettre en ordre. Vous êtes, à chaque fois, efficaces et dévoués, animés par la bonne humeur et l'envie d'agir.
Au nom de toute la commune, je vous remercie très chaleureusement pour votre implication. Le don de quelques heures de votre emploi du temps est un vrai cadeau pour la commune, c'est-à-dire pour chacun d'entre nous. Lorsque ce temps offert est plus grand encore, le cadeau n'en est que plus précieux !

L'écrivain Marcel Jouhandeau a écrit dans *Journaliers* :
Comme rien n'est plus précieux que le temps, il n'y a pas de plus grande générosité qu'à le perdre sans compter.

Merci donc à vous tous, une fois de plus, pour votre engagement et pour votre volonté de continuer à "perdre" un peu de votre temps pour votre commune ! »
Si notre équipe municipale est toujours aussi motivée et engagée dans sa mission, c'est bien grâce au fait que chaque jour, nous gardons à l'esprit que des hommes, des femmes, des enfants, des entreprises, des commerces et des associations vivent et attendent que nous les représentions au mieux.
Je voudrais également que vous restiez convaincus d'une chose simple mais authentique : notre objectif est de toujours servir l'intérêt collectif. Nous savons combien, parfois, les difficultés que vous rencontrez sont importantes; mais soyez certains que nous mettons en œuvre chaque jour tout ce qui nous est possible pour que Montberon demeure un lieu de vie qui vous soit favorable et qui vous permette de vivre dans un environnement épanouissant.
Enfin, et pour conclure ces quelques lignes au nom du Conseil municipal, du CMJ et des agents de la commune, je suis heureux de vous adresser, avec un tout petit peu d'anticipation, tous mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement pour cette nouvelle année qui s'offre à nous !

Le Maire, Thierry SAVIGNY

Informations municipales

Jeudi 1er septembre, nos petits Montberonnais reprenaient le chemin de l'école, sous un soleil et des températures encore estivales !

RENTRÉE DES CLASSES !

Voici la configuration de notre groupe scolaire Michel Colucci pour cette année 2016-2017 :
L'école maternelle accueille 116 enfants répartis comme suit :

- 1 classe petite section/grande section,
- 2 classes petite section/moyenne section,
- 1 classe moyenne section/grande section.

L'école primaire, quant à elle, accueille 190 enfants répartis comme suit :

- 3 classes CP/CE1,
- 1 classe CE1/CE2,
- 1 classe CE2/CM1,
- 1 classe CM1,
- 1 classe CM2,
- 1 classe ULIS.

Cette année scolaire devrait se dérouler sous les meilleurs auspices, autour d'équipes enseignantes toujours motivées, et grâce à de nouvelles activités périscolaires proposées par notre talentueuse équipe d'animation, toujours soucieuse de l'épanouissement de chaque enfant.

Le miel montberonnais

Le vendredi 14 octobre, chaque enfant a reçu son petit pot de « miel montberonnais », gracieusement offert par nos abeilles.
M. le Maire, M. Lacombe l'apiculteur, et Mme Miroux l'adjointe au Maire, ont fait le tour des classes élémentaires et maternelles pour distribuer le miel et expliquer le rôle primordial joué par les abeilles dans notre environnement, ainsi que les moyens de les protéger durablement. Les élèves, attentifs, ont pu poser des questions à l'apiculteur.

Restauration

Le marché de la restauration scolaire ayant expiré, un appel d'offres a été lancé. Depuis le mois de septembre 2016, l'entreprise CRM Martel est notre nouveau traiteur en restauration scolaire. L'intégration d'un produit bio par jour, dans le menu de nos enfants, est une nouveauté que nous tenons à soutenir et à souligner.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

Vacances scolaires

Pour rappel, voici les dates des vacances scolaires pour cette année 2016-2017 :
Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier.
Hiver : du vendredi 3 février au lundi 20 février.
Printemps : du vendredi 31 mars au mardi 18 avril.
Vacances d'été : le vendredi 7 juillet au soir.

RUCHER COMMUNAL : UNE EXPÉRIENCE ENCOURAGÉE !

Comme chacun le sait, nos abeilles sont maintenant bien à leur aise dans leurs ruches situées près de la maison des associations. Elles font désormais totalement partie de notre village : de véritables « petites citoyennes ouvrières » ! Nous avons le plaisir de vous communiquer ce courrier, gratifiant et encourageant, que nous avons reçu de l'Union de l'apiculture française (www.unaf-apiculture.info/) :

> Nous sommes heureux de vous annoncer que la commune de Montberon s'est vue accorder 3 abeilles pour le label APIcité, ce qui correspond à une « démarche exemplaire » !
> Nous tenons à vous féliciter pour votre engagement en faveur des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages, qui se structure de manière équilibrée autour des différents points évoqués au sein du questionnaire.
> Nous vous encourageons donc à continuer dans ce sens, en particulier en ce qui concerne la végétalisation. L'implantation de plantes dont la sélection horticole n'aurait pas altéré les propriétés mellifères nous semble particulièrement importante.
> D'autre part, nous tenons à vous remercier pour la qualité de vos réponses, que nous avons appréciée. Enfin, nous sommes très heureux d'avoir la candidature d'une petite commune comme la vôtre, qui montre bien que chaque commune française peut se positionner en faveur des pollinisateurs, quelle que soit sa taille. Nous pensons que vous serez un bel exemple à suivre pour nombre d'autres communes !
> Dans le cadre de votre labellisation, nous vous convions à la cérémonie d'inauguration du label APIcité. Celle-ci se tiendra le jeudi 1er décembre 2016, de 10 h à 12 h, dans les locaux de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), 84 rue de Grenelle à Paris.
>
> Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et votre engagement, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. »
>
> Floriane CHEVREL
> Union de l'Apiculture Française

JEUNES DIPLÔMÉS

Comme chaque année, le Conseil municipal souhaite récompenser tous les jeunes Montberonnais ayant obtenu leur diplôme du second degré durant l'année scolaire 2015-2016. Si vous êtes un de ces nouveaux diplômés, merci de vous faire connaître en Mairie. Une réception sera organisée lors des vœux de M. le Maire, début janvier, afin de fêter ensemble cet événement.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Conseil municipal est heureux d'accueillir de nouveaux habitants !

Vous pouvez vous présenter en mairie où nos agents d'accueil se feront un plaisir de vous remettre divers documents. Ceux-ci seront nécessaires à la connaissance de la commune et de l'intercommunalité, de l'ensemble des services publics, des événements organisés par la municipalité ou l'intercommunalité, les associations, les détails pratiques : plan de la ville, dates de ramassage des déchets verts, inscriptions aux différents services, transports en commun, etc.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite accueillir les nouveaux habitants autour d'un apéritif afin de faire connaissance. Cette rencontre conviviale permettra aux élus de présenter les projets en cours sur la commune et de répondre à toutes les questions sur la vie à Montberon. La municipalité invite donc les nouveaux Montberonnais à partager le verre de l'amitié le **samedi 21 janvier, 2017 à 11 heures, en mairie**.
Merci de vous faire connaître au secrétariat de la mairie ou par téléphone au **05 34 27 26 70**.

Le Conseil municipal a engagé depuis cet été le chantier de « l'extension de la salle des fêtes » et des travaux d'améliorations sur notre bâtiment des années 80.

RÉNOVATION ET EXTENSION DE NOTRE SALLE DES FÊTES

Des travaux ont déjà été réalisés prenant en compte à la fois les aménagements liés à l'Agenda d'accessibilité programmé, à l'amélioration thermique découlant des conclusions de notre audit énergétique réalisé sur nos bâtiments communaux et aux améliorations fonctionnelles demandées par les utilisateurs.

Reprise de l'isolation de la toiture avec la pose d'un faux plafond, pose d'un éclairage d'ambiance basse consommation, amélioration de l'acoustique, reprise de l'ensemble des peintures du bâtiment, reprise totale des sanitaires aux normes accessibilité, réaménagement du parvis à l'entrée avec suppression de la jardinière pour libérer un espace nouveau et convivial.

Des travaux sont encore en cours et à venir.

Dans un souci d'optimisation et de sécurité de « l'espace salle des fêtes », une extension de près de 50 m² est en train d'être construite qui permettra un rangement fonctionnel de tout le matériel encombrant (tables, chaises…) et libérera ainsi des espaces pour les activités associatives.

Enfin, un dernier chantier sera lancé aux beaux jours pour reprendre entièrement notre couverture (tuiles, planches de rives et chéneaux), ainsi notre salle des fêtes aura retrouvé une jeunesse et s'intégrera harmonieusement dans notre futur « cœur de village », actuellement en étude dans le cadre d'une démarche participative.

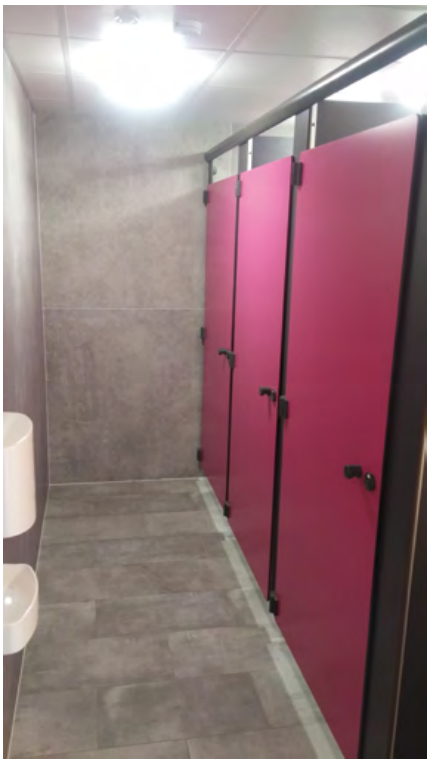

VOITURES ÉLECTRIQUES : ÉQUIPONS L'AVENIR !

Le Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) déploie un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire.

L'objectif de ce projet est de favoriser le développement du véhicule électrique en permettant aux utilisateurs de réaliser des charges d'appoint sur l'espace public, en complément des charges effectuées à leur domicile.

La première borne de recharge du réseau SDEHG a été inaugurée le 11 octobre dernier à Frouzins. Les mises en service des bornes vont intervenir de manière progressive dans le temps.

D'ici 2018, la Haute-Garonne sera équipée de 100 infrastructures de recharge électrique de type accéléré (22 KVA) avec une distance de moins de 20 kilomètres entre chaque point de charge.

Les informations détaillées relatives au réseau SDEHG de bornes de recharge pour véhicules électriques, notamment la localisation des infrastructures, sont accessibles sur le site internet www.sdehg.fr

PLAN GRAND FROID

L'hiver est installé, les températures ont baissé... Ponctuellement, par vagues, dans certaines régions ou sur l'ensemble du territoire, le froid s'installe et atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables, telles que les personnes âgées ou les enfants, doivent se prémunir.

Les bons réflexes en période de grand froid

Pendant l'hiver, les températures avoisinent zéro et peuvent être à l'origine de risques pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35 °C), gelures pouvant conduire à l'amputation, aggravation d'éventuels risques cardio-vasculaires… Des gestes simples permettent cependant d'éviter les risques tout en prêtant une **attention accrue aux enfants et aux personnes âgées** qui, eux, ne se plaignent pas du froid !

Le froid demande des efforts supplémentaires à notre corps, et notamment à notre cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, en période de grand froid, mieux vaut **limiter les efforts physiques** même lorsqu'on est en bonne santé. Sachez également que cela pourrait aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Malgré les idées reçues, **la consommation d'alcool ne réchauffe pas**. Au contraire, cela peut s'avérer dangereux car l'engourdissement fait disparaître les signaux d'alerte du froid et on ne pense pas à se protéger.

Ne surchauffez pas votre logement mais chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilation pour **éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone**.

Pour éviter tout risque d'hypothermie ou de gelures, il convient de **se couvrir convenablement**, notamment au niveau des extrémités, et de se couvrir le nez et la bouche pour respirer moins d'air froid. De plus, de bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.

Enfin, si vous remarquez une **personne sans abri ou en difficulté dans la rue, appelez le 115**.

ASSAINISSEMENT ET INNOVATIONS !

Réseau 31, acteur de l'innovation et compétent en matière d'assainissement sur la commune de Montberon, a décidé de déployer, en partenariat avec l'Agence de l'eau « Adour Garonne », la technologie « inflex » dans le cadre d'un protocole d'essai sur trois de ses stations, dont celle de Montberon (d'une capacité de 4 000 équivalents habitants).

En effet, sur les masses d'eau incluses dans le périmètre du bassin Adour Garonne, 30 % sont susceptibles d'être dégradées par une pression liée aux stations d'épuration locales. Une étude de 2015 montre d'une part, une corrélation forte entre la pression domestique et l'état écologique des rivières et d'autre part, que l'azote et le phosphore sont les éléments les plus impactants du déclassement écologique des cours d'eau.

Cette technologie « inflex », qui repose sur l'analyse en temps réel des signaux envoyés par les sondes redox et oxygène, doit permettre d'optimiser et de garantir un traitement poussé des pollutions azotées tout en réduisant la consommation énergétique à niveau de rejet constant.

Le protocole d'essai prendra fin en décembre 2016 avec, gageons-le, des résultats permettant un fonctionnement optimisé de la station d'épuration de Montberon. Plus globalement, cette expérimentation permettra à « Réseau 31 » de s'inscrire dans ses objectifs de préservation des masses d'eau et de développement durable, par une réduction de ses consommations énergétiques.

réseau31 une autre idée de l'eau

Vie quotidienne

LA GENDARMERIE ET LES ÉLUS : UN PARTENARIAT RENFORCÉ

La gendarmerie partage avec les élus un ancrage territorial commun L'implantation au cœur des territoires permet de mieux appréhender les spécificités locales et de développer des contacts de proximité avec la population.

La relation entre les gendarmes et les élus est fondée sur une vision partagée de l'intérêt général Le Maire est un acteur clé de la sécurité publique : il œuvre en étroite collaboration avec la gendarmerie, afin de répertorier les actions de prévention existantes, de dégager une stratégie territoriale et d'animer une politique cohérente de lutte contre l'insécurité afin de répondre aux attentes de la population. Afin de développer et coordonner les actions de partenariat avec les élus, un officier de gendarmerie est affecté depuis le 1er août 2011 auprès du président de l'Association des Maires de France (AMF).

L'écoute mutuelle Les contacts réguliers qui sont entretenus avec les élus permettent de créer des relations de confiance réciproques et spontanées. Ces relations sont favorisées par un éventail de vecteurs de communication propices à la multiplication des échanges (téléphonie, messagerie interpersonnelle…).

L'information réciproque Sous réserve des règles en matière de secret de l'enquête et professionnel, le Maire doit être informé de tous les évènements survenus dans les domaines pour lesquels il est investi de responsabilités au regard de la loi et causant un trouble à l'ordre public sur le territoire de sa commune (loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance).

Prendre en compte les attentes de la population Au contact direct et quotidien de ses administrés, le maire est un relais privilégié entre ces derniers et la gendarmerie. Cela facilite non seulement l'échange d'informations, mais permet aussi une meilleure prise en compte des attentes de la population.

Apporter aux élus un conseil technique Confronté à une législation aussi abondante qu'évolutive, le maire peut à tout moment s'appuyer sur la gendarmerie pour obtenir un conseil technique lui permettant d'exercer à la fois pleinement et sereinement ses nombreuses responsabilités et prérogatives dans le domaine de la sécurité.

Soutenir l'action de coopération locale La gendarmerie soutient l'action des maires. Elle participe dans un cadre partenarial élargi à la mise en œuvre des actions de prévention de la délinquance et aux CLSPD/CISPD quand ils sont opérationnels.

La coordination avec les équipes municipales et intercommunales En entretenant des relations suivies avec les polices municipales, voire en développant la coopération dans le cadre des conventions de coordination, la gendarmerie participe, avec le maire à maintenir l'ordre et la tranquillité publique dans sa commune.

Le conseil des référents sûreté La gendarmerie déploie l'expertise des référents sûreté au profit des maires qui le souhaitent. Ceci leur permet d'établir un diagnostic de sécurité et d'adopter les mesures humaines et techniques les plus appropriées pour prévenir les actes de délinquance.

INSCRIPTION ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (uniquement pour les jeunes ayant fait le recensement militaire à la Mairie de Montberon).
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.
Se munir des versions numérisées des documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile.

NOUNOU UN JOUR, NOUNOU TOUJOURS !

Chaque métier a sa propre forme de beauté : aucun doute là-dessus !… Mais certains ont des spécificités si fortes et un lien si étroit avec nos vies, qu'ils en deviennent un peu « spécial », un peu « à part »… Être Assistante maternelle, c'est clairement faire partie de cette catégorie !

À Montberon, un bon nombre de ces fameuses « nounous » accueillent chez elles nos tout-petits, chaque jour, veillant et répondant aux nombreuses exigences de la petite enfance : tendresse, bienveillance, éveils multiples, rythmes du quotidien, socialisation et bases du « vivre-ensemble », premiers apprentissages des règles fondatrices… Un savant et délicat cocktail à réussir au quotidien !

Nous avons le plaisir de mettre aujourd'hui un petit « coup de projecteur » sur ce beau métier, au détour de l'actualité de l'une de ces « artisans de l'enfance » qui œuvrent dans notre village !

Le 12 novembre 2016, Sylvaine PLEUTIN, avec la complicité et le soutien de Camille, Chloé et Ghislain (ses filles et son mari), s'est lancé un beau défi : fêter ses « 20 ans de nounou » en réunissant tous les enfants (devenus grands pour certains !) accueillis durant toutes ces années !

Pari réussi, puisqu'ils étaient presque tous présents, accompagnés de leurs familles, et ce malgré quelques déménagements compliquant singulièrement les choses ! Sur 27 enfants accueillis durant ces 20 années, seuls deux d'entre eux n'ont pas pu répondre « présent » pour ce grand jour !

Une journée de retrouvailles particulièrement chaleureuse dans notre salle des fêtes, sous le soleil de novembre, avec pour dénominateur commun un fort désir collectif de rendre hommage à Sylvaine, à sa joie communicative, à sa constance et à sa qualité de présence et d'accompagnement durant ces « 20 années de métier ».

Et enfin… Une conviction, au soir de cette belle fête : être « nounou », c'est décidément bien plus qu'un métier.

DÉCHETS VERTS : DE BIEN PRÉCIEUX DÉCHETS !

Au-delà de l'interdiction de brûler les déchets en général…

Il faut savoir que les végétaux et notamment les arbres stockent dans leurs bois le CO_2 de l'air (issu de la photosynthèse)… merci à eux, c'est bien utile par les temps qui courent !

En les brûlant, on rejette donc le CO_2 dans l'air… c'est ballot !

- On peut donc les mettre en fagots sur le trottoir pour le ramassage des déchets verts (date en mairie ou sur le site internet).
- On peut les broyer, le broyat ainsi obtenu peut s'utiliser comme paillage au pied des arbres, dans les massifs, cela permet de limiter les herbes indésirables et l'arrosage en été… tout en améliorant la terre, ce qui sera bénéfique aux végétaux.

  Des broyeurs sont à louer, à moindre coût, à la mairie et à l'association « Côteaux 21 ».
- Avec des longues branches droites, on peut réaliser des treillis de toutes sortes, pour réaliser des bordures, des « potagers en carré », des palissades…

Quant aux feuilles mortes, vous pouvez les composter, elles feront un excellent terreau.

On peut aussi les laisser en tas autour de l'arbre, cela lui sera bénéfique (elles ne s'envoleront pas)… les feuilles font partie du cycle naturel de la matière organique, ce sont les vers de terre qui les enfouissent dans le sol, elles sont décomposées grâce à toute une équipe de décomposeurs. Laisser les feuilles mortes en place ou au moins en tas autour de l'arbre contribue à l'amélioration d'un sol vivant.

Ne soyez donc plus surpris si des personnes viennent récupérer dans vos déchets verts feuilles mortes ou branchages : ce sont des matières précieuses pour le jardin !

Si le sujet vous intéresse, que vous voulez en savoir plus sur les pratiques du jardin au naturel, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association du jardin collectif « Ici et maintenant » !

Alors, ça vous branche ?

LE DÉSHERBAGE EN MILIEU URBAIN

Ce terme désigne une plante qui pousse n'importe où sans avoir été semée. Une plaie pour nos services espaces verts et propreté, chargés de l'éradication de ces « mauvaises herbes ». Les chiendent, pissenlit, cuscute et autres plantains s'insinuent partout, n'hésitant pas à s'épanouir dans les joints, voire même à travers les bétons.

Bien que d'une incontestable efficacité, il est désormais avéré que le désherbage chimique pose d'énormes problèmes, tant sur le plan de la santé humaine que sur celui de ses effets désastreux sur l'environnement et tout particulièrement dans les milieux aquatiques. À ce titre, il semble que la toxicité du produit soit directement liée non seulement à la molécule active, mais aux adjuvants qui lui sont associés. Sous sa forme pure, la molécule n'adhère pas aux feuilles. Ces adjuvants ont des effets délétères sur les cellules embryonnaires humaines et seraient à l'origine de nombreux cancers et de fortes présomptions pèsent quant à leur possible responsabilité sur le développement de certaines formes de maladies d'Alzheimer ou de Parkinson. Notre village s'engage dans une gestion différenciée (« zéro phyto ») avec une recherche d'alternative aux techniques de désherbage chimique.

Des solutions techniques existent. Techniques préventives : les plantes couvre-sols, le paillage… Techniques curatives : désherbage mécanique, thermique, manuel…

En revanche, sans que cela pose problème, une plus grande tolérance à l'égard de certaines zones pouvant accepter la végétation spontanée et maîtrisée, doit être acceptée.

Laissons les plantes spontanées s'épanouir en veillant à leur bonne intégration et à leur maîtrise. Nous devons changer notre regard…

En tout état de cause, nous nous interdisons l'utilisation des désherbants dans tous les espaces verts, jardins publics et parcs.

La vente des produits aux particuliers sera interdite en 2022, plus sûrement en 2018, espérons-le.

Adventice, vous connaissez ?

Le Zéro phyto c'est quoi ?

C'est la suppression progressive de tous les pesticides, mais également insecticides, fongicides, acaricides et, par extension, l'utilisation raisonnée des engrais chimiques !

Qu'est-ce qui est le plus "sale" ?

Un pissenlit au pied d'un mur ? Ou bien des pesticides dans la nappe phréatique ?

Girou Club Triathlon

Contact :
Tél. : 06.17.74.38.55
castanetje@wanadoo.fr
http://www.giroutriathlon.fr

Duathlon de Montberon : double objectif atteint !

L'équipe du Girou triathlon s'était fixé deux objectifs. Le premier : réussir une organisation la plus parfaite possible en changeant le lieu de départ/arrivée, situé maintenant sur le parking de la salle des fêtes. Changer également le deuxième parcours de course à pieds, ainsi que les deux courses « enfants », tout en restant très vigilant sur le plan de la sécurité, et sans paralyser le centre du village.

Compte tenu des retours positifs de tous les acteurs du duathlon, ce premier objectif est donc atteint ! Un grand merci est à adresser à Dominique Barilleau, pour avoir su s'adapter à ces nouvelles contraintes pour arriver à ce résultat. Il est vrai que le beau temps nous a bien aidés et les sportifs ne se sont pas trompés en s'inscrivant en masse à notre épreuve, dont le record de participation a été battu : 300 inscriptions individuelles et 64 en équipes : soit 428 concurrents sur le site, et plus de 70 enfants. Côté résultat sportif, c'est le Gersois de l'Isle-Jourdain, Frédéric Lureau, qui, en tout juste une heure, termine premier de l'épreuve solo, alors qu'en équipe, le duo Albigeois devance de deux petites minutes le team du Girou « Seijo/Chavet ». Belle performance, également, de l'équipe de « Montberon-danse » qui arrive à la sixième place, et première des associations de Montberon.

Le deuxième objectif, d'une grande importance pour notre club, est aussi atteint : réaliser les meilleurs bénéfices possibles pour les reverser à notre copain Nico, fauché sur son vélo par un chauffard alcoolisé au mois de juin dernier et désormais paraplégique. Présent le jour du duathlon à l'occasion de l'une de ses premières sorties du centre de rééducation, c'est avec une grande fierté que nous lui remettrons très prochainement la somme de 3 000 euros pour l'aider à surmonter cette terrible épreuve. À noter également : le geste de solidarité du club de triathlon de l'Isle-Jourdain, qui nous a fait parvenir un chèque de 180 euros, fruit de la collecte de tous ses adhérents pour aider Nico.

Nous adressons ici nos remerciements à tous les bénévoles, aux participants (licenciés ou non), à nos sponsors, à la mairie de Montberon ainsi qu'à la CCCB pour nous avoir permis de transformer ce moment sportif et convivial en élan de solidarité.

Ici et maintenant – Jardin collectif

Nous redémarrons cette année avec un renouveau d'énergie et un nouveau bureau.

Nous entamons de nouvelles expériences de jardinage comme le jardin en « lasagne » : une recette très écolo !
Au verger, nous tentons d'apprivoiser les ronces pour cultiver avec elles, en profitant de leurs atouts…
Nous cultivons évidemment des légumes potagers ; les enfants aussi sont de la partie, s'amusent et apprennent beaucoup, tout comme les grands !
La parcelle réservée aux enfants de l'école (ALAE) va refleurir à la nouvelle saison grâce à des séances hebdomadaires de jardinage, avec les enfants volontaires, à partir de mi-février le jeudi de 13 à 14 h.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations, venir participer, adhérer, visiter…

Anna Larrue Thévenet (présidente) **0777 957 257**
ou mail : **anna.larrue@ntymail.com**
Philippe Corsault (vice président) **06 80 90 62 87**

Jardin Collectif Ici & Maintenant

Tai-Chi-Chuan & Qi Gong

L'aventure continue !

Des pratiques ouvertes à tous,
un encadrement appuyé par la présence « d'anciens » qui permet à chacun de trouver son rythme,
une ambiance bienveillante et studieuse…

L'association **Tao Concept** est présente à Montberon depuis 2002, et continue de vous accueillir et de vous accompagner dans ces pratiques alliant santé, renforcement et prise de conscience de soi…

Contact/Renseignements :
www.taoconcept.net

David/enseignant
06 14 82 32 28

Hélène/présidente
06 76 49 55 46

Tennis Club de Montberon

Cette fin d'année est bien chargée pour les compétiteurs du Tennis Club de Montberon ainsi que pour notre équipe de dirigeants.

Avec encore une légère hausse de fréquentation (127 adhérents) cette année, le **TCM** reste riche en événements, aussi bien sportifs que conviviaux. Notre école de tennis, si importante à nos yeux, est fière de compter un effectif fourni et assidu : 48 enfants et 19 adultes, soit une totalité de 67 personnes !
Après la soirée habituelle des compétiteurs, le mois de septembre marqua le début des compétitions. Deux équipes masculines et une féminine se sont présentées au **Challenge départemental Hermet**. L'équipe 1 (voir photo), emmenée par son capitaine Xavier GALIO, a terminé 1re de sa poule. Après avoir battu Saint Alban et Baziège, en 8e et quart de finale, l'aventure s'est achevée fièrement en demi-finale, contre Villeneuve-Tolosanne.

Le Championnat régional « seniors » a également débuté avec trois équipes engagées :

- Les « + 55 ans » (voir photo) pour leur 1re saison, coachés par Marc RÉGAGNON sont à la tête de leur poule,
- l'équipe des « + 45 ans », autour de son capitaine Éric ANTONY, est toujours en course au sein d'une poule relevée !
- Les « + 35 ans », quant à eux, se comportent honorablement dans le sillage de leur capitaine Xavier VIDAL.

Le début de l'année 2017 verra 2 équipes (une masculine et une féminine) disputer le Challenge départemental Laffont.
Parallèlement, au club, se jouent les qualifications de 4e série individuelle, grâce auxquelles deux hommes et une femme iront représenter le TCM en phase départementale.
2016, quant à elle, s'achève déjà peu à peu avec le démarrage des compétitions internes comme le tournoi de doubles-Hommes, fort intéressant à suivre, mettant en jeu plus d'une douzaine d'équipes de double.
N'oublions surtout pas notre Challenge interne, qui permet de faire jouer nos adhérents entre eux, entretenant ainsi l'esprit du club en privilégiant la convivialité et le plaisir de « taper la balle ».
Par ailleurs, les animations extra-sportives de notre club ont déjà débuté autour de la fête du vin nouveau et des traditionnelles châtaignes, assortis de plateaux de charcuteries… Une soirée sympathique pour tous nos adhérents !
Le 14 décembre, l'école de tennis a eu le plaisir de fêter Noël avec les enfants !

Le bureau du tennis club, autour de son président **Éric ANTONY**, souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous ses adhérents, ainsi qu'à tous les Montberonnais, et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 24 juin 2017 pour la fête organisée à l'occasion des **30 ans du club**.

Pour vous informer, n'hésitez pas à visiter notre site web : http://www.club.fft.fr/tcmontberon31
Tous les vendredis soir de **19 h à 20 h**, le club est ouvert à tous
pour vous renseigner et vous informer !

Team Passion Truite et Mer

Le « Team Passion Truite et mer » a clos sa saison le samedi 8 octobre 2016 avec le dernier lâcher de l'année.

Le beau temps était au rendez-vous, mais, malheureusement, les 100 kg de truite l'étaient beaucoup moins… Très peu de prises en effet ce jour-là, ce qui nous désole beaucoup. Les truites continuent encore à se prendre aujourd'hui, mais c'est bien le jour J que nous aurions aimé les voir mordre. Les cartes pour la nouvelle saison de pêche, dont le premier lâcher aura lieu le 15 avril 2017, sont en vente au siège de l'association : 4 impasse du Ruisseau à Montberon. N'hésitez pas à contacter le Président.

La pêche en première catégorie a baissé son rideau, mais nous ne restons pas inactifs pour autant :

Nous continuons le nettoyage du lac pour que nos membres soient plus à l'aise dans la pratique de la pêche.

Nous finalisons le projet « Un maillot une colombe » au profit de l'association « Candy Colonne de l'Espoir ». Le maillot devrait être en vente, au plus tard, en janvier 2018.

Nous sommes par ailleurs en recherche active de mécènes pour notre second DVD, dont la dernière partie sera tournée en mai prochain, toujours en collaboration avec « Corse Image sous Marine ». Le thème portera sur la pêche à la truite dans la vallée du Niolo. La pêche sera évoquée, bien entendu, mais pas seulement, puisque nous aborderons largement cette vallée dans son ensemble, en donnant souvent la parole aux locaux. La vente de ce DVD servira à réaliser le rêve d'une jeune fille, tétraplégique suite à un accident de la circulation il y a 6 ans, qui souhaite pêcher aux côtés de sa sœur valide.

Nous vous informons également que nous avons changé d'hébergeur de site internet et que vous pouvez nous retrouver sur http://teampassiontruiteetmer.clubeo.com/ N'hésitez pas à vous inscrire, pour participer notamment à notre forum !

Notre agenda devrait également bientôt être disponible, et pour les personnes qui souhaitent pêcher la truite en rivière le temps d'un week-end, rejoignez-nous les 30 juin, 1er et 2 juillet 2017 à La Canourgue, en Lozère ! Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site web et sur notre page facebook.

Enfin, nous profitons de la tribune offerte par ce bulletin municipal pour souhaiter, à chacune et à chacun, d'excellentes fêtes de fin d'année !

DIAM

8e festival « Bellevue en scène »

Cette année encore, le théâtre s'est vécu, partagé et fêté à Montberon, du 30 septembre au 2 octobre 2016 ! 17 troupes de théâtre amateur ont proposé leurs créations originales de par la mise en scène, l'interprétation de leurs propres textes ou encore la reprise de grands classiques revisités.

L'ensemble a été mené tambour battant, dans un tempo savamment goupillé par les bénévoles de l'association DIAM. Quelque 1 600 spectateurs, enchantés et ébahis, ont pu goûter aux joies du théâtre et les partager auprès de ces troupes « amateurs » qui, résolument, n'ont pas eu à rougir devant les « pros ». Une belle ambiance festive, tant côté « cour » que côté « jardin », et un public également concentré et réceptif devant les talents qui se sont succédés durant ces 72 heures.

Qui a dit que la culture s'endormait parfois ? Pas à Montberon qui aura

compté plus de 70 spectateurs par pièce proposée. Défi lancé pour cette 8e édition… Et pari réussi, puisque les fréquentations ont encore augmenté cette saison. Un public participatif et heureux de goûter et de savourer chacun des ingrédients du théâtre : bons mots, mises en scène audacieuses et drôles, sourires en bandoulière, émotions intenses, larmes à peine retenues, fous rires, applaudissements nourris…

Ne dit-on pas, partout en Europe, qu'une des forces de la France se trouve dans l'énergie de ses associations, créatrices de lien social et d'accès à la culture ?

Plus que jamais, Montberon se réjouit d'être le théâtre d'évènements culturels rassembleurs, dynamiques et porteurs de talents !

Association DIAM
Salle Carlos Gardel
Avenue de Neuville
31140 Montberon
Tél. 05 61 74 66 04
www.associationdiam.com
diam31140@yahoo.fr
Contact presse : Safa Amri
Tél. 07 80 37 19 54

Club des 4 saisons

Après un mois de repos, nous reprenons notre petit bonhomme de chemin

avec ses joies et ses peines, mais comme on dit : « La vie continue », et c'est ce que nous faisons… la preuve :
Le 16 octobre, nous sommes allés à Lourdes, comme chaque année, puis le 22, à Sète, invités par une société : petit-déjeuner, présentation de leurs produits, ensuite repas. L'après-midi, visite de Sète en petit train et, en fin d'après-midi, promenade en bateau « plat » sur les canaux de Sète. En passant sous certains ponts, nous étions obligés de nous baisser au maximum pour ne pas être décapités.
Le 23, nous avons eu notre assemblée générale. Nous remercions tous nos adhérents pour leur présence. Cette année, nous n'avions pas d'élection du bureau car nous sommes élues pour deux ans. Après le verre de l'amitié dans la salle des fêtes, nous sommes allés au restaurant « Le Flori ». Ce repas était offert par le club.
En décembre nous aurons notre goûter de Noël et en janvier notre grand repas offert par le club pour fêter la nouvelle année.
Fin janvier, nous « tirerons » les Rois et en février nous fêterons la Chandeleur et ensuite nous prendrons nos quartiers d'hiver, jusqu'au mois de mars.
Nous nous retrouverons quand même tous les jeudis, comme d'habitude, pour nos parties de belote, scrabble, loto et partagerons un bon goûter convivial à 16 h.
Voyez que notre club est actif, n'est-ce pas ?

Christiane FAURE

Pétanque montberonnaise

La pétanque montberonnaise existe depuis des dizaines d'années et attire beaucoup de monde

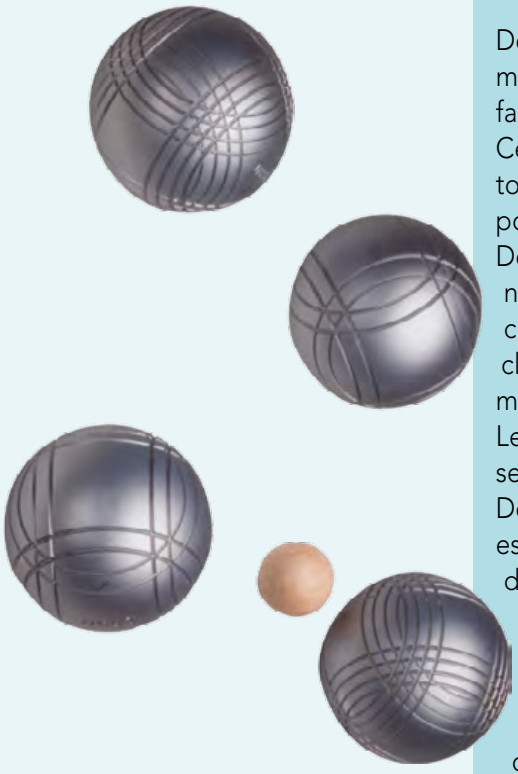

Depuis 3 ou 4 ans, le club compte plus de 60 licenciés et des cartes de membres, il obtient des résultats mais aussi compte quelques défaites, ça fait partie du sport.
Cette année, le club a fait deux tours de Coupe de France contre un seul tour l'année dernière ! Nous nous inclinons contre Aurignac (à Aurignac) pour un seul petit point d'écart !
Depuis trois ans nous participions, en catégorie masculine, au Championnat des Clubs (CDC) en 3e division… Malheureusement, cette année, le club n'a pas pu se maintenir dans ce championnat. Pour les féminines du club, qui étaient montées l'année dernière, c'est malheureusement la même chose cette saison.
Le club reste néanmoins en 1re division du Championnat des Zones (CZC), secteur 4 vallées.
Des résultats ont été obtenus au niveau individuel : M. Mathieu BERSEILLE est sacré vice-champion Secteur tête à tête ; deux triplettes vétérans, une doublette mixte, une triplette féminine et un tête à tête féminin ont été qualifiés pour la Haute-Garonne.
Le club organise chaque année différentes manifestations sportives.
Notre président actuel, M. Gérard ROSSITTO quitte la place de président du club qu'il tenait depuis des années. Tous les licenciés et membres du bureau le remercient chaleureusement pour son implication au sein du club de pétanque Montberon.
M. ROSSITTO a su se montrer à la hauteur durant toutes ces années.
Nous espérons que « Pétanque Montberon » vivra encore de longues années sportives et conviviales !

Camaïeu

L'association Camaïeu a repris ses activités en septembre et prépare déjà son futur salon, qui se déroulera du 16 au 23 mars 2017

« Camaïeu » a également prévu d'animer trois ateliers de l'ALAE, les vendredis 25 novembre, 6 janvier et 3 février. L'expérience fut concluante l'année dernière et tous les participants, enfants ou adultes qui se sont improvisés animateurs pour l'occasion, étaient heureux de ce moment de création partagée.
L'association se réjouit de la belle rénovation de la salle des fêtes qui va lui permettre d'installer sa future exposition dans un décor idéal, la sobriété de la nouvelle couleur des murs se prêtant parfaitement à ce type d'événement.

Bambou, atelier d'art floral

Une année nouvelle s'ouvre laissant place, encore et toujours, à la créativité, à l'harmonie, et parfois à la naïveté dans l'expression florale

Contact mail :
bambou-art-floral@laposte.net

Notre reprise s'est déroulée dans une bonne ambiance, en commencent par l'assemblée générale comme chaque année. À l'issue de celle-ci, les adhérentes ont pu s'imprégner de l'art japonais, à base de roses, de feuillages, et de racines.
Notre troc des végétaux s'est déroulé mi-octobre comme prévu, dès 9 h du matin ! Une diversité importante de vivaces, arbustes, bulbes et autres graines est passée de mains en mains. Des échanges généreux se font toujours dans la joie et la bonne humeur !
Cette année, notre stage de Noël, le 17 décembre, est mis en place selon une formule particulière.

Le « 140 »

Nouvelle saison

Quelques changements dans l'équipe

On prend presque les mêmes et on recommence. Monique, après de nombreuses années au Foyer rural, a laissé son poste de trésorière à Laurent. Brigitte est toujours notre infatigable trésorière adjointe, et l'irremplaçable Marie-Charlotte garde sa fonction de secrétaire. Enfin, Florence et Christophe ont échangé leur place de président et vice-président.

Des nouvelles activités

Chaque année, nous nous creusons la tête pour vous proposer des nouveautés. La saison dernière nous avions créé le club photo, un atelier d'expression artistique, et une section running débutant. Pour cette saison nous vous proposons :

- Un **atelier sophrologie caydécienne** animée par Carine ASSEMAT (encore des places disponibles).
- Un **atelier prise de parole en public** animé par Jean-Jacques (*encore des places disponibles*).
- Un **atelier gym douce senior*** animé par Cyril (*encore des places disponibles*).
- Un **atelier danse-théâtre** animé par Cyril et Christophe (*complet*).

© Marie-Laure Escafre

* La gym douce, permet le réveil du corps en douceur pour se le réapproprier. Cela débute par un échauffement global du corps, suivi d'exercices plus spécifiques. Le but est de favoriser le sentiment de bien-être, raviver ses capacités physiques et de libérer les tensions et blocages inscrits dans la mémoire du corps.

Actualités section par section

Théâtre enfants/adolescents : Nous sommes très très fiers d'eux ! Les jeunes comédiens, dirigés pas Céline, ont obtenu **le prix du public** lors du festival « Bellevue en scène », leur pièce *Le passage* a été plébiscité. Félicitations !

Club photo : Les dix adhérents du Club photo ont la chance d'être dirigés cette année par un photographe professionnel, Éric DUMAS. Deux expos sont prévues en fin d'année.

Capoeira : Des nouveaux cours de capoeira sont prévus le mercredi pour faire face à la demande toujours grandissante.

Atelier danse-théâtre : Le jeudi soir, dans la salle des fêtes de Montberon, il se passe de drôles de choses. Ils crient, ils chantent, ils sautent, ils roulent, ils dansent… On dirait même qu'ils s'éclatent. Mélangez de la comédie et de la danse contemporaine. Ajoutez-y une bonne dose de créativité, un soupçon de folie et de poésie et vous obtenez l'OCNI du 140 Montberon. C'est quoi OCNI ? Objet Chorégraphique Non Identifié. Il paraît qu'ils sont en train de monter un spectacle pour la fête du 140 le 2 juillet !

Trail : Par où commencer ? Il y a tellement de choses à dire pour cette section qui grandit, qui grandit, qui grandit ! On frôle les 30 adhérents cette saison. Autant vous dire que le jeudi soir, dans la forêt de Montberon, ça papote dur en courant.
Pour commencer, nous sommes tellement fiers de nos **nouveaux marathoniens**, Guylaine, Claire, Philippe et Christophe. François y était aussi, mais il n'en était pas à son coup d'essai et il termine sur un très beau chrono (3 h 22).
Ensuite, Emma ne s'arrête plus de monter sur les podiums : 1re espoir féminine au Trail du Cassoulet. Vanessa termine 3e de sa catégorie sur la boucle des Côteaux. Guillaume est finisher de l'Ultra-Trail du Mercantour (145 km et 10 000 m de dénivelé +). Ghislaine termine fort bien sur le parcours long du Trail du Cassoulet et se lance sur le 50 km du TTM. Guillaume et Christophe seront à La TransGranCanaria (125 km, épreuve de coupe du monde) le 24 février aux Canaries. Et l'**objectif annuel du club** sera l'Andorra Trail, au mois de juillet. Pour le moment, Adeline, Brigitte et Hélène se frotteront au 45 km (3 000 m de D+). Ghislaine, Claire, Philippe et William iront explorer leurs limites sur le 80 km (5 000 m de D+).
Enfin, si la chance est de leur côté, Guillaume et Christophe seront en Italie, au départ du Tour des Géant (330 km) en septembre prochain. On croise les doigts pour le tirage au sort…

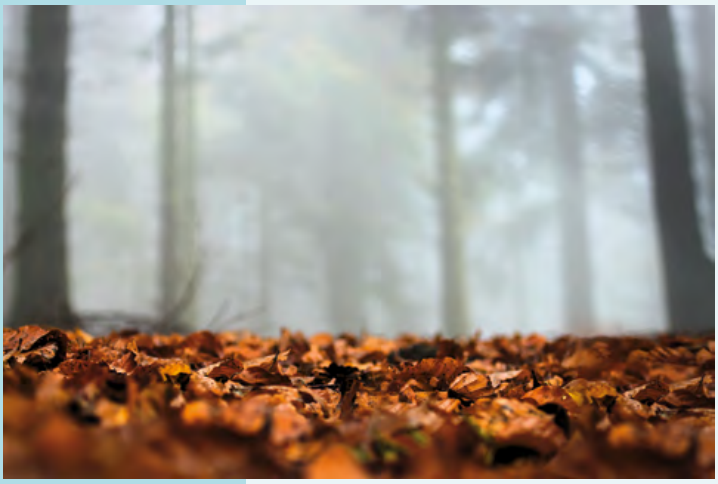

© Marie-Laure Escafre

Inscriptions aux activités du 140

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment !
Pour vous inscrire :

- Télécharger le dossier d'inscription sur notre site (www.le140-asso.com) ou venir le retirer lors des permanences ou lors des cours.
- Déposer le dossier d'inscription au bureau du 140 lors des permanences ou lors des cours.

Pour les familles de Montberon, vous pouvez bénéficier d'une aide de la municipalité dès lors que trois cotisations sont payées par une même famille pour la pratique d'activités au sein des associations de Montberon.
Les demandes doivent être déposées impérativement avant le 31 décembre 2016 (se renseigner auprès du secrétariat du 140).

Informations pratiques

La permanence a lieu à la salle des associations dans le bureau du 140 tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ainsi que le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Pour contacter le 140, vous pouvez appeler le 05 61 09 91 26 et laisser un message ou adresser un mail à l'adresse suivante : contact@le140-asso.com

Retrouvez-nous sur le site du 140 : www.le140-asso.com

APEM

Nouvelle année et nouveau bureau pour l'APEM (association des parents d'élèves de Montberon)

En effet, après de nombreuses années de service, Mme Virginie Nunes, Mme Caroline Gales et M. Sébastien Astruc partent vers de nouveaux horizons avec l'entrée de leurs enfants au collège. Nous leur souhaitons une bonne route et nous les remercions vraiment de tout cœur pour leur engagement et leur dévouement au sein de l'association.
Cette année, une nouvelle équipe jeune et dynamique reprend le flambeau et se compose de :
Président : Éric Decamps
Vices-présidentes : Sandra Huraux (chargée de l'élémentaire), Estelle Bellon (chargée de la maternelle)
Secrétaire : Catherine Le Doare
Secrétaires adjointes : Katy Da Costa, Aurélie Berti, Pascale Ewangelista
Trésorière : Séverine Jimenez
Trésoriers adjoints : Audrey Herrero, Valérie Dumon, Aurélien Jacquin

L'APEM termine l'année scolaire 2015/2016 en beauté, puisque pas moins de 360 personnes étaient présentes au repas annuel organisé par l'association pour la fête de l'école, un record ! Il est bon, à ce propos, de rappeler que les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'école.

L'APEM fait également un lien entre l'école, la mairie et les parents d'élèves.
Par leurs présences :
- aux conseils de classe,
- aux simulations incendie et intrusion,
- aux réunions pour la cantine…

Par leurs actions telles que :
- le repas de la fête de l'école,
- le marché de Noël,
- le goûter de Noël (ou le Père Noël lui-même apporte des cadeaux aux élèves de maternelle)…

La grande nouveauté, cette année, est l'achat groupé de fournitures scolaires.

APEM
Association des Parents d'Elèves de Montberon

L'APEM marque également ce début d'année avec la création d'un site internet que je vous invite à consulter régulièrement pour être informé des nouvelles venant de l'école :
http://apem31140.wixsite.com/apem
Pour nous contacter : Éric Decamps 06 81 56 58 17 ou Email : apem31140@yahoo.fr

École de rugby de la Vallée du Girou

Notre école de rugby vient de boucler sa deuxième saison sous les couleurs de l'Entente de la Vallée du Girou

Depuis deux saisons, en effet, elle vole de ses propres ailes après 22 ans de partenariat avec un autre club. Elle évolue essentiellement, pour les matchs, sur les terrains des stades municipaux de Pechbonnieu et de Labastide St Sernin, en attendant que s'ouvrent d'autres possibilités.

Il fallut donc tout remettre à plat mais, dès la première saison et à la grande satisfaction des dirigeants et éducateurs, plus de 150 joueurs vinrent garnir les effectifs, joueurs qui s'illustrèrent rapidement dans toutes les compétitions régionales et nationales.

La deuxième saison ne fit qu'amplifier le mouvement. La 3e saison vient de débuter et nous enregistrons une nouvelle progression des effectifs.

Une innovation de taille pour cette 3e saison : le rassemblement de nos effectifs des catégories M12 et M14 avec ceux de l'EDR de Launaguet. Ces rassemblements éphémères, conclus pour une saison, ont pour but de donner une solution satisfaisante aux problèmes d'effectifs (joueurs et/ou éducateurs) que des clubs peuvent rencontrer au sein de telle ou telle catégorie. Leur objectif est non seulement de présenter des équipes compétitives aux diverses échéances, mais surtout de donner la possibilité à tous les joueurs des clubs associés de jouer dans de très bonnes conditions.

L'école de rugby de la Vallée du Girou, c'est quoi exactement ?

- Ce sont 5 catégories de joueurs, chacune d'elle correspondant à une tranche d'âge de 2 années, sauf la catégorie des plus petits qui fonctionne par âge unique. Nous accueillons les enfants de 5 ans, nés en 2011 exclusivement, et jusqu'à 13 ans (catégorie « moins de 14 ans »). Au-delà, nous les confions aux dirigeants et éducateurs qui animent les compétitions « cadets » et « juniors ». Nous avons la chance de disposer d'une formidable équipe d'éducateurs, dévoués et compétents. Il faut savoir que la quasi-totalité possède un diplôme attestant de leur qualification. Il nous est aussi agréable d'ajouter que de plus en plus de jeunes joueurs, cadets, juniors et seniors viennent grossir les rangs de ces éducateurs pour le plus grand plaisir des jeunes joueurs.
- C'est une équipe de dirigeants dont la seule ambition est de donner aux éducateurs et aux joueurs, dont ils ont la responsabilité, les meilleures conditions pour les entraînements, les compétitions et les tournois auxquels ils sont conviés.
- C'est un investissement permanent dans les écoles de la communauté de communes, en organisant des séances d'initiation et des tournois, tel celui des CM2 de Labastide Saint Sernin, qui s'est déroulé fin juin. À ce jour, plus de 300 élèves ont participé au cycle rugby, 120 enfants des CLAE s'initient le mercredi, et plus d'une cinquantaine d'élèves (filles et garçons) participeront à l'UNSS-rugby au collège de Pechbonnieu ainsi que, depuis la rentrée, à celui de Gratentour. Il s'agit là d'une politique volontariste dont l'objectif est de faire découvrir notre sport favori en s'insérant du mieux possible dans la vie locale.
- Ce sont des installations répondant parfaitement aux besoins, et ce grâce à l'aide – ô combien précieuse – des différentes municipalités que l'École de Rugby est amenée à solliciter, en particulier pour la mise à disposition des terrains. À ce titre, le club remercie sincèrement la commune de Labastide-Saint-Sernin, place forte historique de notre sport, pour les efforts et la disponibilité des élus et des employés municipaux.

Alors si vous, parents et enfants, voulez en savoir un peu plus, consultez notre site **www.evg15.com** et, si vous avez envie de nous rejoindre, contactez Aude Beauville (06 27 91 42 30), Patrick Menegon (06 78 95 25 31), J.-L. Taché (06 37 15 45 96) ou encore votre interlocuteur local, Philippe Andréassian (06 73 19 16 80) qui se feront un plaisir de vous donner toutes les informations utiles.

À bientôt !

Social

NOUVEAU SERVICE D'AIDE

En l'absence de Mme Annie BOURGUIGNON, nous avons mis en place un service d'aide à domicile. Il s'adresse aux personnes âgées valides ou handicapées, seules, sans famille proche. Madame Angéline AURIOL vous conduit le lundi après-midi, tous les quinze jours, dans un supermarché voisin et vous ramène à domicile. Elle peut aussi vous accompagner sur rendez-vous chez médecins et spécialistes.

Pour toute information et inscription, s'adresser au secrétariat de Mairie.

Services A Domicile

LE REPAS DES AÎNÉS

Comme vous l'avez sans doute lu sur le flyer inclus dans ce bulletin, le repas offert par la municipalité aura lieu le dimanche 22 janvier 2017, dans notre belle salle des fêtes rénovée. Il est réservé aux aînés de plus de 65 ans. Les personnes de 75 ans et plus, qui ne peuvent participer au repas, recevront un colis par foyer.
N'oubliez pas de ramener votre inscription au secrétariat de mairie, dès que possible et avant le 30 décembre. Il vous sera remis un bon nominatif, qui devra être présenté à l'entrée de la salle des fêtes.

LES RESTOS EN CHIFFRES 2015-2016

Les Restos entament leur 32e campagne et accompagnent 926 000 personnes toute l'année.

LES RESTAURANTS DU COEUR

Les Restos en Haute-Garonne
27 chemin du Séminaire,
31200 Toulouse
05 34 40 12 12
ad31.siege@restosducoeur.org

L'unique raison de cette longévité est le besoin vital d'aide chaleureuse et efficace pour de plus en plus d'êtres humains en France (aide alimentaire, aide à la réinsertion, aide à recouvrer la dignité de vivre…).
Étudiants sans ressources, salariés aux très faibles revenus, personnes âgées, familles monoparentales. Les difficultés touchent plus de 8 millions de personnes en France qui sont sous le seuil de pauvreté.
Cette année, les 71 000 bénévoles des Restos ont distribué 132,5 millions de repas équilibrés et ont accompli un travail considérable dans le respect et l'écoute de chacun : aide aux bébés, hébergement d'urgence, logements salubres, emplois, formations, accès aux droits, et à la justice, consultations de santé, familiarisation au numérique, vacances en famille…

132,5 millions de repas distribués
926 000 personnes accueillies
71 000 bénévoles
2 112 centres et antennes
77 Restos bébés du Cœur
38 500 bébés de moins de 18 mois aidés
106 activités d'aide aux personnes à la rue
216 lits d'hébergement d'urgence
1 501 personnes hébergées
66 513 nuitées
2 006 personnes en insertion professionnelle dans 102 Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et 100 jardins de proximité
3 200 personnes accompagnées dans les 312 ateliers de Soutien à la recherche d'emploi (SRE)
633 logements d'insertion
1 625 personnes en difficulté logées
647 ateliers d'accompagnement scolaire, de français et d'accès à internet
644 microcrédits accordés
3 263 personnes accompagnées en accès aux droits
5 506 premiers départs en vacances
94 000 spectateurs des rendez-vous au cinéma
1 340 espaces livres et
67 espaces animés autour du livre

ALAE DE MONTBERON : T'ES SOURD OU QUOI ?

Se mettre un casque sur les oreilles à la cantine pour manger, se bander les yeux avec un foulard noir pour ne jouer aux dominos qu'avec ses doigts, ou encore utiliser des pictogrammes enfantins pour s'exprimer : voilà le nouveau défi de l'ALAE de Montberon : **comprendre le handicap en le « vivant » !**

Pour cela, l'équipe d'animation s'est d'abord posé la question de l'accueil d'enfants handicapés au sein de son centre de loisirs. La commune a fait appel au **Service pour l'intégration en accueils collectifs de mineurs** (SIAM) afin de bénéficier de journée de formation sur la structure d'accueil. Un « coffre à différence » prêté par le SIAM et comprenant de multiples activités et accessoires, permet aux animateurs de sensibiliser les enfants durant les temps périscolaires. Cette mise en situation de handicap avec des enfants valides, via des jeux innovants et ludiques ou encore des forums de discussion, favorisent l'acceptation de « l'autre » et une meilleure prise de conscience collective face aux obstacles que peuvent rencontrer les enfants accueillis. Des poupées de chiffon, présentant un handicap auditif ou physique, accompagnent également les enfants à la cantine et dans tous les instants de la vie quotidienne : l'objectif pour les animateurs étant tout d'abord d'observer la réaction des enfants valides pour ensuite leur proposer des outils d'intégration à travers le jeu et de nouvelles formes de communication.

La formation de l'équipe d'animation s'est poursuivie durant tout le mois de novembre et a permis d'enrichir ses connaissances en travaillant sur des études de cas concrets et réalistes tout en partageant ses expériences enrichissantes au sein de l'ALAE.

CIJ DE MONTBERON : LA CULTURE DU « STEAMPUNK »

Les vacances au CIJ se sont déroulées sous l'influence du « Steam Punk », courant artistique reprenant les codes de la Révolution industrielle (machines à vapeur, rouages et cuivre sont de rigueur !).

Cette mouvance a envahi le local jeune à travers la création d'une enseigne lumineuse, la customisation des murs et objets du CIJ (baby-foot, ordinateur, Playstation, armoires, etc.).

Mais le CIJ, c'est aussi de la culture : les jeunes ont pu bénéficier d'une visite guidée et privée de Toulouse et de ses monuments les plus célèbres. La sortie s'est clôturée sur une séance de cinéma bien méritée, pleine d'action et de pop-corn.

Dans le courant de la semaine, nous avons innové avec une après-midi Blind Crêpes (savant mélange de « blind-test » et de dégustation de crêpes maison !), nous nous sommes défiés au cours d'un tournoi de jeux vidéo et nous avons fini la semaine en nous affrontant en équipe au Laser Quest.

Ces vacances se sont conclues par la traditionnelle tournée d'Halloween dans le village de Montberon. Les bonbons ont coulé à flot, et la terreur a régné dans les rues grâce aux maquillages et déguisements des jeunes.

On se retrouve en février pour les prochaines vacances, pleines de nouvelles aventures !

ALSH VACANCES DE TOUSSAINT

Cette année, l'ALSH a voyagé dans le temps !

Durant ces vacances de Toussaint, chaque matin, nos petits Montberonnais ont franchi la porte de la machine à remonter dans le temps et ont fait un bond dans le monde de la Préhistoire. Les vacances ont ainsi été ponctuées par des chasses aux Mammouths, du lancer de javelot, la réalisation de peintures rupestres et de dessins au fusain, sans oublier le repas façon « hommes de Cro-Magnon » où le mot d'ordre était « mangeons avec les doigts ».

Nos petits Cro-Magnon ont fait une escapade au parc de la Préhistoire à TARASCON. Une initiation au tir à l'arc leur a été proposée ainsi qu'une course interactive avec un jaguar. Les enfants ont découvert les conditions réelles de vie des hommes préhistoriques.

Le sport était également de la partie avec les « Olympiades Intercommunales », organisées par la CCCB au gymnase de Pechbonnieu. Les enfants ont ainsi pratiqué une multitude de sports tels que le « chuk ball », la cross Canadienne, le saut en hauteur et le curling. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance joviale et conviviale et s'est clôturée autour d'un goûter festif.

Rendez-vous lors des vacances de Noël pour explorer l'époque de l'antiquité !

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil municipal remercie Gabin GINEZ, Raphaël HERVE, Alicia PRECHAC et Nina VERON pour le travail qu'ils ont accompli durant ces deux années, et leur souhaite une très bonne année en 6e.
Saluons l'arrivée de nos nouveaux élus : Malo CELLIER, Thibaud DARLES, Noémie DUFLOT, Carla FRANCHI, Mélissa MESNAGES ont rejoint Emma BALLESTER, Éléna DURANT et Manolie SERVOUSE TOUSTOU.

Vendredi 4 novembre, les Montberonnais ont assisté à la séance de cinéma « *Frissons* » organisée par le CMJ. Petits et grands ont pu visionner des courts métrages concoctés par l'association « Détours en ciné-court »… Au programme : sorcières, fantômes et toiles d'araignées !
À la fin de la séance, les enfants du CMJ ont pu interviewer l'acteur, Clément BONPOIL. Il a joué dans un court-métrage thriller anglais « *The shoes* » et il est également acteur pour la web série « STO », avec Farid et Oussama, sur Youtube.

Le jeudi 10 novembre, jour de leur investiture, les jeunes élus ont participé à leur 1er Conseil municipal sous la présidence de M. le Maire. Ce moment solennel a été suivi de la commémoration de l'armistice. Pour fêter les 5 ans d'existence du CMJ, les anciens élus étaient conviés.
Comme les années précédentes, les élus de la municipalité, jeunes et moins jeunes, accompagnés des portes drapeaux, se sont rendus en procession jusqu'au monument aux morts.
Dans le prolongement du 220e anniversaire de l'adoption de « La Marseillaise » comme hymne national (le 14 juillet 1795), et dans un contexte plus large de réaffirmation des valeurs républicaines, le Président de la République a souhaité faire de l'année 2016, l'année de la Marseillaise.

Les jeunes élus ont pu lire un texte sur la création de notre hymne : origine de son nom, histoire de ce chant révolutionnaire et explications du texte de cette œuvre, souvent mal interprété. Ils ont déposé leur gerbe au pied du monument aux morts.
Tous les jeunes élus depuis la création du CMJ ont entamé le 1er couplet et le refrain de la Marseillaise a cappella. Un moment fort et émouvant !
Le CMJ vous donne rendez-vous le vendredi 16 décembre pour sa séance « Noël », à partir de 20h, à la salle des fêtes.

De nouvelles élections ont eu lieu le mardi 18 octobre pour renouveler une partie du CMJ. Les élèves du CM2 de l'année dernière sont, en effet, entrés au collège et ont achevé leur mandat. Ce sont donc 5 élèves de CM1 qui se trouvent dorénavant élus pour deux ans.

DÉLIBÉRATION N° 2016-40 : INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE, CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Exposé : Vu la délibération du comité syndical du SDEHG en date du 26 novembre 2015 approuvant les nouveaux statuts du SDEHG, et notamment l'article 3.3 habilitant le SDEHG à mettre en place et organiser, pour ceux de ses membres qui lui ont confié cette compétence, un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables,

Considérant que le SDEHG engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire,

Considérant que pour inscrire une infrastructure de charge dans le programme de déploiement du SDEHG et permettre à ce dernier d'obtenir les financements mis en place par l'État dans l'appel à manifestation d'intérêt confié à l'ADEME, il convient de confirmer l'engagement de la commune sur la gratuité du stationnement des 29 véhicules électriques, dans les 2 ans à compter de la pose de la borne, sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité, et qu'il convient également de confirmer l'engagement de la commune sur sa participation financière,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

ADOPTE les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence adoptée par le bureau du SDEHG le 16 juin 2016 figurant en annexe,

S'ENGAGE à accorder pendant deux années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques et rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, géré directement par la collectivité,

MET à disposition du SDEHG, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques »,

S'ENGAGE à verser au SDEHG, en section de fonctionnement, sur les fonds propres de la commune suivant les règles comptables en vigueur, une participation financière de 15 % de l'investissement prévu par installation d'une borne, soit au maximum 1 200 € sous réserve d'un raccordement au réseau de distribution d'électricité par un simple branchement,

S'ENGAGE à verser au SDEHG une participation financière de 50 % des frais de fonctionnement des bornes de la commune, pendant la durée d'exploitation de la borne,

S'ENGAGE à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SDEHG.

État civil

NAISSANCES

30 juin 2016 ..... Kelig CHAFFIOTTE-HAMARD
9 juillet 2016 ..... Ellyn FERREIRA
15 juillet 2016 ..... Abby BACHARAN
26 août 2016..... Téo FOURNIER
26 août 2016..... Axel, Ewen, Juan ORTIZ
18 octobre 2016 ..... Ilian, Jad DI MICHELE
24 octobre 2016 ..... Giulian MARTY
18 novembre 2016 ..... Tess VIDAILLAC

MARIAGES

30 juillet 2016 ..... Gianluca, Pasquale BELLARIVA et Lydie Gerdina KUUS
10 septembre 2016..... Frédéric GIORDA et Virginie Évelyne Lucile FERNANDO-PERDRIX
24 septembre 2016..... Flavien, Jacques, Robert BART et Laurie-Line, Reine, Monique GUIBBERT
30 septembre 2016..... Damien, Franck, Joël DUBOS et Émilie Laurence Sabrina ROBERT-SIRENA
1er octobre 2016..... Yannick Jean-Louis MOTHE et Caroline, Andréa BERHAMEL
15 octobre 2016..... Matthieu, Timothée, Alfons ROCHE et Audrey, Rafaelle RUIZ

DÉCÈS

6 juin 2016 ..... Mme Élisabeth CANO-THOUET
17 septembre 2016 ..... M. Sylvain Claude DELLA NEGRA
25 septembre 2016 ..... M. Jean-Pierre CASTILLON
30 septembre 2016 ..... M. Gabriel Henri TOUFFE
1er octobre 2016 ..... M. Didier, Yves, Robert MÉTAIS
17 octobre 2016 ..... Mme Germilda BALDO épouse MARTINI
31 octobre 2016 ..... Mme Jelena SALOPEK épouse RAUSEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE MONTBERON

Du lundi au vendredi
de 9 h à midi
et de 14 h à 17 h 30
Le samedi
de 9 h à midi

Directeur de la publication : Thierry Savigny
Commission communication : Pierre Escarguel, Jean-Luc Bellariva, Denise Escafre, Céline Lefort, Sylvie Miroux, Eugène Nkongué, Amandine Rus, Bernard Rousset, André Debaisieux
communication@montberon.fr
Crédit photo couverture : Pierre Escarguel
Conception et mise en pages : SCM, Toulouse
Impression : Évoluprint, 31150 Bruguières

Agenda

Décembre

Vendredi 16 décembre :	Séance cinéma de Noël (CMJ)
Dimanche 29 décembre :	Thé dansant – Salle des fêtes

Janvier

Samedi 7 janvier :	Vœux du Maire – Salle des fêtes
Dimanche 22 janvier :	Repas des aînés offert par la municipalité – Salle des fêtes
Dimanche 29 janvier :	Thé dansant – Salle des fêtes

Février

Samedi 4 février :	Loto Comité des fêtes – Salle des fêtes
Dimanche 26 février :	Thé dansant – Salle des fêtes

Mars

Vendredi 10 mars :	Projection cinéma (fiction) du CMJ
Samedi 11 mars :	Soirée Montberon Danse – Salle des fêtes
du 15 au 23 mars :	Salon Camaïeu – Salle des fêtes
Samedi 25 mars :	Carnaval – CMJ
Dimanche 26 mars :	Thé dansant – Salle des fêtes

Avril

Samedi 1er avril :	Soirée Pop Rock – Comité des fêtes – Salle des fêtes
Dimanche 9 avril :	Super Loto 4 Saisons – Salle des fêtes
Vendredi 14 avril :	Loto Club de pétanque – Salle des fêtes
Dimanche 23 avril :	Élections présidentielles 1er tour
Dimanche 30 avril :	Thé dansant – Salle des fêtes

© Marie-Laure Escafre

✆ 05 34 27 26 70
www.montberon.fr